

Fiche d'identité

Grand type morphologique

Coteau calcaire

Surface

4 ha 20 a

Département

Eure - 27

Commune

La Croix-Saint-Leufroy

Nature foncière

Convention de gestion

Inventaires et protection

- ZNIEFF de Type II n° 721 "La Vallée de l'Eure d'Acquigny à Menilles, la Basse Vallée de l'Iton".

- Site Natura 2000 FR2300128 "La Vallée de l'Eure "

Conservateur Bénévole

Néant

Partenaires financiers

Union Européenne

Ministère de l'Écologie et du Développement Durable

Région Haute-Normandie

Département de l'Eure

Partenaires techniques

L'éleveur



Hespérie de la mauve
(*Pyrgus malvae*)

La Croix-Saint-Leufroy La Croix-Saint-Leufroy



Le site

Présentation

Le site fait partie du chapelet des reliques de pelouses calcaires qui longent la rivière de l'Eure. Le Conservatoire gère ce site en partenariat étroit avec le propriétaire des terrain, également agriculteur et éleveur d'ânes. Le site est situé sur un petit coteau, de pente moyenne, exposé sud-ouest et se trouve enclavé entre une forêt de plateau et des cultures. Il est principalement constitué de deux formations végétales : une formation prairiale mésophile à Avoine élevée (*Arrhenatherum elatius*) et une formation plus sèche de type pelouse calcicole à Orchidées. L'ensemble est régulièrement piqué d'arbustes. Le site, à l'abandon depuis les années 1950, a autrefois été cultivé, comme en témoignent les terrasses et les haies encore présentes. Il s'agit d'habitats remarquables inscrits à l'annexe I de la Directive "Habitats". La flore et la faune sont riches, diversifiées et typiques des milieux secs et ensoleillés. Le site présente une richesse patrimoniale importante.

Menaces

Le site est fortement menacé par la progression des ligneux. Par ailleurs, la forte fréquentation du site par des moto-cross nuit à la conservation des habitats de pelouses les plus rases.

Objectifs de gestion

Les actions de gestion ont pour objectif de favoriser ou de restaurer les habitats et les espèces les plus remarquables, en limitant la fermeture des pelouses par des graminées sociales et le développement des ligneux. L'objectif est également de favoriser la diversité structurale des milieux, ici les mosaïques de pelouses et d'ourlet, de fruticées et d'ourlets, afin d'apporter une complémentarité de biotopes et de micro-biotopes favorables à l'accueil de la faune et de la flore. Par leur fort impact sur les graminées et les arbustes, les animaux donnent de très bons résultats. Le pâturage a également été complété par des opérations de fauche et de débroussaillage sur les secteurs les plus fermés.